



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Acquisition d'une parcelle de terrain cadastré section HH n° 59 à
Monsieur GUERIN - Souché**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060349

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire de plusieurs parcelles à Souché, sises au lieudit « Rue de la Vallée Guyot » incluses dans le projet de ZAC de la Vallée Guyot.

Monsieur Georges GUERIN, propriétaire de la parcelle sise « Rue de la Vallée Guyot » cadastrée section HH n°59 pour une superficie de 92 a 90 ca, est vendeur de son terrain.

Cette parcelle est intéressante pour la collectivité, car elle jouxte des terrains déjà propriété de la Ville de Niort, et se trouve grevée sur un côté, d'un emplacement réservé destiné à la création d'un bassin d'orage de la Vallée Guyot.

Après négociation, la cession par Monsieur GUERIN a été convenue moyennant le prix de 70 000,00 € soit une valeur de 7,53 €/m², à laquelle il y a lieu d'ajouter l'indemnité d'éviction due au GAEC DES FRENES d'un montant de 3 219,00 €, de sorte que le coût global de cette opération s'élève à 73 219,00 € (conforme à l'Avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître TABARD Notaire à Niort.

Tous les frais et droits résultant de ladite acquisition seront imputés au chapitre 21 8241 2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)